



LE CCAS DE CARENTAN LES MARAIS RECRUTE :

Conseillère en économie sociale et familiale (h/f)

Temps complet – 35 heures

Position dans l'organigramme

Président du CCAS → DGS → Directrice CCAS → CESF

FORMATION SOUHAITEE :

- Diplôme d'état de Conseillère en Economie sociale et Familiale (niveau II)
- Expérience professionnelle souhaitée (dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité)

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

- Sens du service public
- Qualités relationnelles et aptitudes à travailler en équipe et en partenariat
- Grande polyvalence
- Dynamisme, réactivité, esprit d'initiative
- Capacité d'adaptation auprès de différents publics
- Bonne expression orale et écrite
- Intérêt pour la pédagogie et les animations
- Autonomie, rigueur et esprit d'initiative
- Secret professionnel et devoir de réserve
- Capacités à communiquer les informations, à rendre compte et appliquer et les consignes.

REMUNERATION :

- Filière médico-sociale
- Grade assistant socio-éducatif (catégorie A)

DUREE DE TRAVAIL

HEBDOMADAIRE :

35 heures

CONTACT :

CCAS Carentan-les-Marais
Boulevard de Verdun
50500 Carentan-les-Marais

DATE PREVUE DE RECRUTEMENT

A partir du 19 Août 2024

Placé sous l'autorité hiérarchique directe de la Directrice du CCAS, vous serez en charge des missions suivantes :

Activités principales :

- Accompagner les bénéficiaires du RSA suite au marché public avec le Conseil Départemental – Référente RSA (106 bénéficiaires) :
 - ✓ Accompagnement global des bénéficiaires du RSA dans la mise en œuvre d'un parcours d'insertion en utilisant le logiciel Parcours RSA
 - ✓ Instruction des contrats d'engagements réciproques
 - ✓ Travail en partenariat
 - ✓ Remontées à faire au Conseil Départemental – Direction de l'insertion
 - ✓ Elaboration du rapport d'activité
 - ✓ Participer aux réunions organisées par les services du Département
- Coordonner et animer l'action d'insertion sociale « Passeport du mieux vivre » (Une demi-journée semaine) :
 - ✓ Demande de subvention
 - ✓ Effectuer le planning d'intervention
 - ✓ Animer des actions collectives
 - ✓ Communiquer et promouvoir l'action
 - ✓ Organiser le comité de suivi

Activités secondaires :

- Accueillir les usagers, écouter, identifier la demande et y répondre
- Effectuer les colis de dépannage alimentaire
- Instruire les demandes d'élection de domicile
- Participer à la mise en œuvre des projets sociaux
- Remplacement de l'agent d'accueil du CCAS lors de ses congés

Conditions d'exercice et contraintes particulières :

- Lieu de travail : CCAS de la commune de Carentan-les-Marais
- Affectations : sur plusieurs missions
- Rythme de travail et horaires réguliers
- Horaires : 8H45 - 12h15 / 13h15 – 17h45 / 16h45 le vendredi.
- Congés : selon l'organisation définie au sein du service CCAS
- Conditions d'exercice : déplacements ponctuels, relations permanente avec les usagers,...
- Moyens techniques à disposition : logiciels informatiques et accès internet, matériel de bureautique et informatique, documentation professionnelle, téléphone fixe sur le site.
- Relations fonctionnelles : avec les usagers, les partenaires locaux, les administrations, les associations, l'ensemble des services communaux...